

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an. . . 18f. » 24f. «

Six mois. . 10 » 15 «

Trois mois. 5 23 7 30

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* :

« L'Empereur vient d'adresser au général en chef de l'armée d'Orient la lettre qui suit :

Palais de Saint-Cloud, le 24 novembre 1854.

» GÉNÉRAL, — Votre rapport sur la victoire d'Inkerman m'a profondément ému. Exprimez en mon nom, à l'armée, toute ma satisfaction pour le courage qu'elle a déployé, pour son énergie à supporter les fatigues et les privations, pour sa chaleureuse cordialité envers nos alliés. Remerciez les généraux, les officiers et les soldats, de leur vaillante conduite. Dites-leur que je sympathise vivement à leurs maux, aux pertes cruelles qu'ils ont faites et que ma sollicitude la plus constante sera d'en adoucir l'amertume.

» Après la brillante victoire de l'Alma, j'avais espéré un moment que l'armée ennemie en déroute n'aurait pas réparé si promptement ses pertes, et que Sébastopol serait tombé bientôt sous nos coups ; mais la défense opiniâtre de cette ville et les renforts arrivés à l'armée russe arrêtent un moment le cours de nos succès. Je vous applaudis d'avoir résisté à l'impatience des troupes demandant l'assaut dans des conditions qui auraient entraîné des pertes trop considérables.

» Les gouvernements anglais et français veillent avec une ardente attention sur leur armée d'Orient. Déjà des bateaux à vapeur franchissent les mers pour vous porter des renforts considérables. Ce surcroît de secours va doubler vos forces et vous permettre de prendre l'offensive. Une diversion puissante va s'opérer en Bessarabie, et je reçois l'assurance que, de jour en jour, à l'étranger, l'opinion publique nous est de plus en plus favorable. Si l'Europe a vu sans crainte nos aigles, si longtemps bannies, se déployer avec tant d'éclat, c'est qu'elle sait bien que nous combattons seulement pour son indépendance. Si la France a repris le rang qui lui est dû, et si la victoire est encore venue illustrer nos drapeaux, c'est, je le déclare avec fierté, au patrio-

tisme et à l'indomptable bravoure de l'armée que je le dois.

» J'envoie le général de Montebello, l'un de mes aides-de-camp, pour porter à l'armée les récompenses qu'elles a si bien méritées.

» Sur ce, général, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. NAPOLEON. »

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

Dans sa sollicitude pour l'armée qui combat si courageusement sous les murs de Sébastopol, l'Empereur n'a pas voulu se borner à déléguer au général commandant en chef des pouvoirs extraordinaires pour nommer provisoirement aux emplois d'officiers vacants, jusqu'au grade de chef de bataillon ou d'escadron inclusivement.

Sa Majesté, jugeant que c'était rehausser le prix de toute récompense que de la donner sur le champ de bataille, au moment même où elle venait d'être méritée, a, sur la proposition du Ministre de la guerre, également autorisé le général Canrobert à nommer dans la Légion d'Honneur aux grades d'officier et de chevalier, et à décerner des médailles militaires. — Havas.

Si l'on en croyait l'*Indépendance belge*, et le *Galignans-Messenger*, l'intention du Gouvernement français serait d'envoyer dans les Principautés deux divisions au grand complet, formant un effectif de 20,000 hommes, pour appuyer les opérations offensives d'Omer-Pacha. D'après cette version, appuyé par un corps de 20,000 Français, le commandant en chef des forces ottomanes croirait possible d'entreprendre les opérations dont il hésitait à prendre l'initiative avec ses seules forces, et les Russes, contenus en Bessarabie, n'auraient plus les mêmes facilités pour envoyer de nouveaux renforts à Sébastopol.

Le *Lloyd* se dit en mesure d'affirmer qu'« l'Autriche n'a jamais eu la pensée d'empêcher Omer-Pacha de prendre l'offensive contre les Russes. — Havas.

Vienne, vendredi 24 novembre. — « On assure qu'il résulte des notes échangées entre la Prusse et l'Autriche, qu'il y aura un article additionnel au traité d'avril, obligeant la Prusse à assister l'Autriche dans le cas où la Russie engagerait un conflit avec cette dernière puissance et envahirait les Principautés. » — Havas.

Berlin, samedi 25 novembre. — « La *Correspondance prussienne* publie, au sujet de la question d'Orient, un article assez étendu, où elle dit qu'en acceptant volontairement et sans réserve, les quatre points de garanties, la Russie ne laisse pas de doute sur son intention de faire, au rétablissement de la paix, tous les sacrifices équitables. La *Correspondance prussienne* ne croit pas que les Puissances occidentales soient opposées à des négociations sur cette base. — Havas.

## NOUVELLES DE LA GUERRE.

Il a été envoyé un parlementaire à Sébastopol, avec une lettre des commandants des forces alliées pour le commandant en chef des forces russes. On dit que le général Canrobert et lord Raglan ont vu avec autant d'indignation que de dégoût la cruauté des soldats russes donnant des coups de baïonnette aux blessés alliés à terre. Dans cette lettre on dit que si l'on maltraite les prisonniers on usera de représailles à l'égard des prisonniers russes. On craint que la réponse ne soit pas satisfaisante, et que cette guerre ne devienne une guerre d'extermination.

A la fin de la bataille on a pris un major russe que l'on avait vu, à diverses reprises, frapper et piquer nos blessés avec son épée. Ordre avait été donné aux gardes anglaises de prendre cet homme vivant s'il était possible ; lorsqu'il a été pris, il a offert quelques pièces d'or aux soldats pour le laisser aller. Il sera jugé demain par un conseil de guerre et l'arrêt sera renvoyé au commandant en chef à Sébastopol ; s'il veut le punir on le lui rendra ; sinon cet homme sera fusillé. Les généraux alliés sont décidés de faire un exemple. Les prisonniers russes disent

## FEUILLETON

## LE DERNIER COLONEL

(Suite et fin.)

XXXVII.

Le lendemain, dans la matinée, lord Clarendon recevait de dom Pedro une lettre qui lui annonçait son départ pour les Etats-Unis. Une cause subite l'obligeait, disait-il, à mettre à la voile, et son yacht devait venir saluer la villa Clarendon, au soleil couchant, avant d'appareiller ; mais le porteur de cette lettre, qui était un des gens du Colonel, avait ordre de faire remettre secrètement un autre billet à lady Harmance.

Dans ce billet, Florimond finissait par la supplier de jeter un dernier regard sur son bâtiment, lorsqu'il passerait près des rives de la villa, et il lui recommandait avec instance de veiller à ce que ni lord Clarendon, ni personne, ne se trouvât dans le belvédère de Belle-Alliance dans ce moment-là. Il devait y avoir, ajoutait-il, un très-grand danger à monter dans cette coupole avant le salut d'adieu du yacht.

Vers les cinq heures du soir on vit en effet un joli bâtiment armé en course et appartenant au marquis de Mondego, paraître dans les eaux limpides de la baie.

Il s'approcha du rivage à demi-portée du canon. Il hissa à son mat le pavillon de France et un autre pavillon bleu de ciel dont nul, excepté Harmance, ne put reconnaître la signification. C'était la couleur favorite de lady Clarendon.

Le yacht se plaça en face de la villa. On vit dom Pedro, sur le pont, la lunette à la main regarder bien attentive-

ment l'habitation du noble lord qui, lui-même, du peron de sa villa, lui faisait des signaux avec son mouchoir.

Le yacht tourna un peu sur lui-même et découvrit tout son flanc, où quelques jolies caronnades étaient pratiquées. Au moment du salut du pavillon, le canon retentit, à la grande joie de lord Clarendon et de ses amis.

Vingt coups de canon furent tirés, avant le vingt et unième, il y eut un intervalle de cinq minutes. On vit même dom Pedro pointer de ses propres mains une des deux pièces qui se trouvaient sur l'arrière, à fleur de bastingage ; le feu et la fumée se montrèrent ; le coup retentit magnifiquement, et toute la lanterne de Belle-Alliance vola en éclats dans les airs et sur les rochers des environs.

Le yacht déploya sa voile soyeuse et gonflée à la brise ; il tourna lestement, mit le cap à l'ouest et fila droit devant lui comme un requin. Dix minutes après on ne distinguait que sa voilure à la barre bleue de l'horizon.

Stupéfait, anéanti, lord Clarendon contempla longtemps le désastre de son Waterloo, qu'un seul coup de canon beaucoup plus sérieux que les autres venait d'emporter, et se mordant les lèvres, il se promit bien dorénavant de moins parler de sa gloire privée et nationale.

XXXVIII.

Madame de Bellegarde et Harmance se séparèrent rarement, elles vécurent plus que jamais retirées du monde, rêveuses, tristes souvent, mystérieuses, mais se comprenant du regard seulement. Rarement il était question entre elles du Colonel. A voir ces deux jeunes femmes, si tristes et si belles, aller ensemble se promener au bord de la mer, on se demandait ce qui faisait pâlir ainsi leur visage et donner tant de mélancolie à leur re-

gard. Et l'on était bien loin de se douter que l'une était une victime sublime de son cœur maternel, et que l'autre, aussi à plaindre, déplorait le mal qu'elle avait causé par un excès d'amitié, et peut-être souffrait elle-même d'un brisement de cœur... Réve entrevu, espoir impossible, charmante et cruelle illusion ! Dans tous les cas, le secret de la belle comtesse fut bien gardé ; son expiation, si elle avait toutefois quelque chose à racheter, c'était de consoler une sœur dont elle avait fait le malheur involontairement et dont la peine avait un écho si profond dans son âme.

## ÉPILOGUE.

Ce que devint le colonel Florimond n'est point un mystère pour nous et nous tenons trop à nous concilier les sympathies de notre lecteur pour lui refuser les renseignements obtenus sur la destinée de notre excellent ami. Après une traversée heureuse, le yacht du Colonel arriva dans les eaux de Gibraltar et passa le détroit après s'être ravitaillé sur la côte d'Espagne. L'itinéraire de Florimond n'avait un but déterminé qu'aux îles Canaries. Là il devait toucher à Ténériffe et même y séjourner au besoin. Le Colonel savait parfaitement que l'île de Ténériffe était une station obligée pour les bâtiments en destination, soit pour les Indes orientales, soit pour le continent américain. Il comptait s'y renseigner complètement au sujet de cette immense traversée de l'Atlantique toujours périlleuse pour un frêle bâtiment. En effet, le Colonel trouva dans la rade en question plusieurs navires en partance pour les Etats-Unis, l'Amérique du sud et même pour les Indes orientales. Parmi les capitaines séjournant à Ténériffe, Florimond rencontra un commandant Anglais qu'il avait connu à Paris et avec qui il avait contracté une demi-liaison dans le monde.

qu'ils ont eu quatre généraux tués et trois blessés et que tous leurs officiers, à mesure qu'ils tombaient, étaient portés à l'arrière-garde.

Les Grands-Ducs, fils du Czar, n'étaient pas présents sur le champ de bataille; ils ont passé toute la journée sur le versant des hauteurs au nord du port, au-delà d'Inkermann. Par ordre du Grand-Duc, cinq divisions ont été envoyées successivement pour maintenir la position que les Russes avaient gagnée sur les hauteurs de notre camp au-dessus d'Inkermann. A mesure que chaque division venait d'être refoulée, le Grand-Duc adressait aux commandants les apostrophes les plus insultantes, leur reprochant d'être des traîtres et des lâches et il les renvoyait à l'attaque. Ceci est affirmé par presque tous les prisonniers.

Les Russes n'attendent pas d'autres renforts que les 42 bataillons du général Dannenberg un peu avant la fin de novembre ou vers le commencement de décembre. — Havas.

Marseille, dimanche 26 novembre. — « L'Egypte est arrivée cette nuit, apportant des nouvelles de Constantinople jusqu'à la date du 15, mais sans lettres de Crimée, l'ouragan qui a régné dans la journée du 13 ayant empêché l'arrivée du courrier de l'armée.

» D'après des nouvelles antérieures, les Russes continuaient à créneler les maisons dans l'intérieur de Sébastopol, mais ils préparent leur retrait dans les fortifications du Nord par l'établissement de deux ponts de bateaux.

» Une partie des troupes battues à Inkermann, étaient venues d'Odessa, en neuf jours, sur des charriots.

» Le Journal de Constantinople, outre l'envoi prochain de 40,000 hommes de troupes alliées, annonce l'embarquement de 10,000 Turcs.

» Vingt-deux bâtiments de transport ont passé les Dardanelles. Le Golden-Fleur a pris à Malte, le 9 novembre, un régiment d'artillerie.

» L'armée d'Asie est immobile; elle a eu 100 décès par jour durant le mois d'octobre, mais la situation s'améliore; elle fait les préparatifs nécessaires à l'établissement de ses quartiers d'hiver.

» Le Sultan, dans sa visite au prince Napoléon, malade, a renouvelé l'expression de sa reconnaissance pour les éminents services rendus par les alliés à la Turquie; il a fait aussi de nouvelles promesses de compléter les réformes accomplies dans son empire.

» Les prisonniers russes disent que les deux Grands-Ducs, pendant leur séjour à l'armée, ont invité les Polonais à avoir toute confiance dans les intentions du Czar. — Havas.

Nous trouvons le post-scriptum suivant, dans une correspondance adressée au Courrier de Lyon, sous la date de Balaklava, 8 novembre.

« Les Russes, épuisés par le combat du 5, n'ont pas recommencé l'attaque. Hier au soir, à la tombée

de la nuit, un convoi de plus de cent mulets a amené au port environ deux cent vingt blessés français et russes, qui ont été immédiatement embarqués. L'aspect de tous ces hommes empaquetés, sanglants, à la figure souffrante, était bien triste; les officiers conservaient bien plus de force morale que les soldats. Les Russes que j'ai vus là sont tout ce qu'on peut imaginer de plus fruste, de plus grossier, en fait d'espèce humaine. Un de ces soldats assurait que la garnison de Sébastopol, diminuée de 10,000 hommes, ne comptait plus que 5,000 canonniers et 25 mille hommes d'autres troupes.

« Hier dans la soirée, un bataillon de ligne et un de zouaves sont débarqués des frégates à vapeur qui les ont amenés de Constantinople ici. La propreté de leur tenue contrastait avec la tournure hérissée de quelques zouaves qui descendus des camps fraternisaient avec eux. Avec quelle attention, quelle avidité les nouveaux venus écoutaient le récit du siège et des combats de Sébastopol! tous ces braves ont bivouaqué et chanté gaiement en cœur pendant la nuit, en attendant le moment d'entrer en ligne. » — Havas.

Nous empruntons au Times la dépêche télégraphique suivante, qu'il faut accueillir, croyons-nous, avec réserve. Nous lisons dans la feuille anglaise :

« Nous avons reçu l'importante nouvelle ci-dessous, expédiée de Constantinople à Semlin, par Courrier, et de là à Vienne par le télégraphe. Elle est datée de Constantinople, 16 novembre.

« Le 13, les Russes ont attaqué les lignes françaises, mais ils ont été repoussés. La perte a été considérable de part et d'autre. Les Russes ont reçu de nouveaux renforts. Le bâtiment *The Queen of the South* est arrivé avec 1,200 hommes de troupes. Un transport s'est échoué près de San-Stevano. »

Nous ferons observer que les dépêches russes allant jusqu'à la date du 15, ne font point mention de cette bataille. — Havas.

Vienne, dimanche 26 novembre. — Le journal le Fremdenblatt annonce, sous la date du 17, qu'Oméropacha a reçu l'ordre de Constantinople de suspendre jusqu'à nouvel ordre la marche des troupes turques du côté de la Moldavie.

Affaire de Petropolowski. — Nous avons reproduit la substance d'une dépêche télégraphique anglaise annonçant les résultats d'une première attaque des escadres anglo-française de l'océan Pacifique contre l'établissement russe de Petropolowski, situé sur la côte orientale de Kamschatka.

Le Times apporte aujourd'hui le compte-rendu du détail de cette opération préliminaire qui ne manque point d'importance :

« Le 28 août, la flotte arriva en vue de Petropolowski.

« Après une reconnaissance faite le 29 par la *Virago*, la flotte s'avança, pavillons déployés, dans l'ordre suivant : le *Président*, la *Forte*, le *Pique*,

l'*Eurydice*. La *Virago* fut placée à côté du *Président*, et l'*Obligado* près de la *Forte*. Au moment de jeter l'ancre, les batteries russes ouvrirent le feu sur les navires. On distinguait dans la baie les mâts de 4 navires, dont 3 de guerre et un de commerce. Il était cinq heures. La *Virago* s'avança vers la péninsule et ouvrit le feu sur les batteries russes. Une batterie de mortier répondit, mais sans effet, et on tint les navires éclairés toute la nuit, pour faire tirer les Russes.

» Le lendemain, on se prépara à un combat sérieux. Le *Pique* s'embossa à tribord de la *Virago*, et le *Président* derrière le steamer. La *Forte* prit position à babord de la *Virago*. On apercevait derrière un banc de sable un transport russe et trois embrasures de l'*Aurora*.

» A une heure et un quart, une embarcation partie du *Pique* et portant le commandant de ce navire vint à la *Forte*. L'amiral français et son médecin se rendirent aussitôt à bord du *Président*. L'amiral Price venait d'être blessé mortellement par un coup de son propre pistolet. Les préparatifs du combat furent suspendus. Une heure après, un sloop russe armé comme un caboteur, se dirigea vers Avatscha. Deux embarcations du *Président* se mirent à sa poursuite et le prirent avec neuf matelots.

» Le 31 août au matin, la batterie Schakoff ouvrit le feu. Le *Pique*, la *Forte* et le *Président* répondirent. La *Virago* mit à terre quelques hommes de débarquement près de la batterie de droite. Le feu de l'*Aurora* les arrêta un moment; mais bientôt les troupes de débarquement s'étaient emparées de la batterie et en avaient encloué les canons. L'*Aurora* débarqua 200 hommes pour les reprendre. Le *Pique* et la *Forte* soutinrent par un feu bien nourri l'embarquement de leurs hommes, qui eu lieu en bon ordre. — La *Forte* jeta de la mitraille sur la batterie découverte, qui répondit par un feu bien nourri, dont huit boulets atteignirent la frégate. Au bout d'une demi-heure, la moitié des canons russes étaient hors de service. Le *Président* vint appuyer la *Forte*, et au bout de deux heures et demie, la batterie était réduite au silence et les artilleurs se sauvaient sur l'*Aurora* et la *Divina*. La canonnade cessa et l'on passa la nuit à réparer les dommages de la journée.

» Le 1<sup>er</sup> septembre, la *Virago* se rendit à la baie de Tarinski, où fut enterré l'amiral Price. Le 3 septembre, un conseil de guerre, tenu sur la *Forte*, résolut de débarquer 700 hommes des deux nations, y compris 176 tireurs choisis, sous les ordres des capitaines de la Grandière et Burridge. Le débarquement fut effectué le 4 septembre, à huit heures du matin. Les deux batteries furent réduites au silence, et un magasin d'huile incendié par la *Forte*. Les troupes de débarquement se mirent en marche, l'infanterie de marine anglaise en avant. En arrivant à la batterie, on trouva les canons encloués. Le détachement quitta la batterie au pas de charge et monta au pas de course sur une colline boisée où elle échangea des coups de feu avec l'ennemi. Le ca-

Sir Edward Craworth commandait un brick de la compagnie des Indes, et il attendait à Ténériffe par un vapeur, devant arriver d'Angleterre, ses dernières dépêches avant de mettre à la voile pour les îles du cap Vert et le cap de Bonne-Espérance. Quand le colonel Florimond eut fait part à sir Edward de son projet de traversée, pour l'Union Américaine avec le joli yacht qu'il avait frété; le jovial commandant ne put se défendre de lui demander s'il était résolu à aller servir de pâture aux requins de l'Atlantique, ou décidé à aller mourir du spleen chez les puritains des Etats-Unis.

— Ma foi, répondit le Colonel, entre les deux alternatives, je ne vous cache pas que je préférerais finir par la dent du requin; mais, ajouta-t-il, je serais vraiment coupable de risquer la vie des excellents marins qui se sont si généreusement enrôlés sous mon pavillon. Donc, mon cher ami, je renonce à traverser l'Atlantique avec mon yacht, bien qu'il soit un des plus fins voiliers.

Sir Edward approuva fort le Colonel, puis il chercha à le dégouter des deux Amériques, lui démontrant sans trop de peine que ce pays-là, quoique fort beau assurément, était la terre classique du positivisme commercial, et par conséquent un pays parfaitement antipathique à une imagination ardente, à un cœur passionné.

— Vous allez me suivre aux Indes orientales, reprenait-il, là, cher ami, vous entrerez à pleines voiles dans l'hémisphère du merveilleux. Nous trafiquons aussi dans l'Inde et même beaucoup; mais c'est au milieu des splendeurs de la vie, de l'Orient pour un savant, un poète et un rêveur; l'Inde a des souvenirs historiques et des monuments magnifiques. Où est, je vous prie, le passé des deux Amériques? où est leur histoire? où est leur poésie? M. de Chateaubriant était un homme d'un bien

grand génie, puisqu'il a écrit un chef-d'œuvre à propos des peaux-rouges de l'Ohio et d'une jolie sauvage des Natchez. Suivez-moi aux Indes orientales.

Le colonel Florimond serra la main de sir Edward. Quelques jours après, son yacht appareillait et repartait pour Gibraltar d'où il devait se rendre à Naples, le Colonel restait à Ténériffe pour suivre le commandant Craworth, mais par un élan de tendresse irrésistible et comme dernier hommage, il envoyait son joli bâtiment à la sœur de sa bien-aimée Harmanca en priant madame de Bellegarde de vouloir bien faire agréer cette faible offrande à la colonie de Castellamare où il avait reçu une si aimable hospitalité. En vérité, c'était assez bien dédommager le noble lord Humphry Clarendon du coup de canon qui avait si maladroitement mis en pièces son charmant belvédère de Belle-Alliance, c'était aussi un touchant souvenir adressé à la plus aimée des femmes. Le yacht, on l'a su depuis, fut accepté avec un attendrissement inexprimable par les deux sœurs adorables, et avec un juste orgueil que le superbe Humphry qui, disait-il, avait bien des droits à cette réparation après la *maladresse* de dom Pedro. Le commandant sir Edward ne tarda pas à mettre à la voile; il partit pour les Indes, ayant à son bord le colonel Florimond, celui-ci ayant réalisé sa fortune presque tout entière en banknotes sur les comptoirs anglais.

Deux ans après les événements que nous avons racontés, étant dans le midi de la France, je reçus de Londres et par la voie de la malle de l'Inde, une lettre datée de l'île de Ceylan, dans le golfe du Bengale, cette lettre était de mon noble ami le colonel Florimond. Je voudrais pouvoir la publier ici, mais elle contient des détails intimes que je ne suis pas autorisé à publier. Le Co-

lonel s'était fixé à Ceylan, après avoir visité tout le Coromandel, le royaume de Pégou, les Birmanes, la presqu'île de Siam, Sumatra et Java. Il était devenu planteur, il avait acheté une magnifique habitation et vivait en véritable Rajah. Oui, mais les souvenirs de France et d'Italie, qu'étaient-ils devenus? Hélas! hélas! ils remplissaient encore le cœur et l'imagination de Florimond. « Ami, me disait-il entre autres choses touchantes, le croiriez-vous? j'espère encore. » Le Colonel espérait!...

Jules de SAINT-FELIX.

#### Marché de Saumur du 25 Novembre.

Froment (l'hectol.)	22 90	Graine de luzerne	38 —
— 2 <sup>e</sup> qualité	22 40	— de colza	— —
Seigle	14 80	— de lin	— —
Orge	12 —	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	10 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves	14 80	— cassées (50 k)	70 —
Pois blancs	36 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	54 —	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 <sup>er</sup> choix 1855	130 —
Cire jaune (50 kil)	163 —	— 2 <sup>e</sup> —	120 —
Huile de noix ordin.	80 —	— 3 <sup>e</sup> —	100 —
— de chenevis	60 —	— de Chinon	150 —
— de lin	63 —	— de Bourgueil	140 —
Paille hors barrière	20 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Poin 1854 id	58 —	1 <sup>re</sup> qualité 1855	120 —
Luzerne	60 —	— 2 <sup>e</sup> —	100 —
Graine de trèfle	55 —	— 3 <sup>e</sup> —	90 —

P. GODET, propriétaire-gérant.

pitaine Parker y fut tué à la tête des marins; M. Bourrasset fut tué à côté de lui. On prit le parti de se réembarquer. On se retira lentement, et 100 hommes laissés en embuscade derrière les débris de la batterie tinrent les Russes en échec, pendant qu'on transportait les blessés. Le lendemain 5, les morts furent inhumés à Tarinski. La *Virago* s'empara d'un chooner, et le *Président du Sitka*, navire de 800 tonneaux. Tel a été le combat de Pétropolowski. »

Il y a plusieurs versions sur les forces des Russes à Pétropolowski; un des officiers assure qu'il y a 8 batteries armées de 80 canons, outre les deux navires de guerre, en tout 144 canons. On évalue la garnison à 2,000 hommes et la place est naturellement très-forte. Les alliés avaient en tout 310 canons. Toutes nos pertes ont eu lieu à terre. Les Français y ont eu 3 lieutenants tués et 5 officiers blessés. On compte 147 blessés appartenant aux deux nations. — Les Russes ont combattu avec une grande bravoure.

Les troupes de débarquement, étaient conduites par un pilote américain, qui, par erreur ou perfidie, leur représentait les abords comme faciles; elle se sont trouvées sous le feu d'un ennemi embusqué dans les halliers. — La mort de l'amiral Price a attristé toute la flotte, où il était fort aimé. L'amiral français a conduit les opérations.

Les navires de Sa Majesté l'*Amphitrite* et le *Trincomalé* et la corvette française l'*Arthémise*, partis en croisière de San-Francisco, le 23, ne sont pas revenus. On dit que l'*Amphitrite* s'est rendue aux îles Sandwich. Son commandant étant le plus ancien officier de la station, remplacera provisoirement, l'amiral Price. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

EGYPTE. — Des nouvelles d'Alexandrie, en date du 18, annoncent que le vice-roi d'Egypte est parti avec 12,000 hommes de troupes pour le désert, afin de les y exercer aux mouvements stratégiques et de les habituer aux marches militaires. — Havas.

INDE. — Les nouvelles de Bombay vont jusqu'au 28 octobre.

« L'ambassade envoyée aux Anglais par le roi des Birmanes était arrivée à Rangon. Le Roi se disait disposé à négocier avec l'Angleterre, tout en réclamant la restitution de quelques parties du territoire de l'Empire, conquises par les troupes britanniques.

« Les derniers avis de Hong-Kong sont du 11 octobre. On s'attendait, à Canton, à un assaut prochain. Les commissaires anglais, français et américain étaient arrivés à Shangai, d'où ils devaient se rendre à Pékin. » — Havas.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : Une dépêche télégraphique annonce que le parlement anglais est convoqué pour le 12 décembre.

Un de ces ouragans terribles et imprévus, comme la saison actuelle en amène quelquefois, a éclaté, dans la mer Noire, le 14 de ce mois. — Les escadres alliées l'ont essuyé, en lui opposant leur expérience, leur intrepidité et leur dévouement. Quelques bâtiments ont eu des avaries aisément réparables sur les lieux; mais le *Henri IV* et l'avis à vapeur le *Pluton* ont été jetés à la côte; tout le monde a été sauvé.

La haute sollicitude de l'Empereur avait été au-devant d'éventualités de cette nature, et, pour parer aux vides qui pouvaient momentanément se faire dans l'escadre française, deux vaisseaux de ligne entièrement neufs, le *Turenne* et le *Donawerth*, avaient été, depuis quelque temps déjà, expédiés de Toulon. Partis de ce port, le 6 de ce mois, ces vaisseaux sont arrivés à Constantinople, après une rapide traversée de neuf jours, chargés de troupes, de vivres et de matériel de toute espèce.

Plusieurs transports de commerce anglais et français ont été jetés à la côte dans l'ouragan du 14, qui heureusement ne s'est pas fait sentir au-delà de la mer Noire; aussi les nombreux bâtiments de guerre et de commerce, à voiles et à vapeur, qui sillonnent la Méditerranée et l'Archipel avec des renforts et des approvisionnements destinés à l'armée d'Orient, accomplissent leurs voyages dans d'heureuses conditions et franchissent avec célérité leurs différentes étapes. D'autres se préparent à les suivre; dans ce nombre figurent deux beaux vaisseaux neufs à vapeur, le *Prince-Jérôme* et le *Fleurus*, tous deux de 100 canons et de 630 chevaux, qui sont destinés à remplacer deux anciens vaisseaux à voiles, et qui partiront dans une huitaine de jours. (Moniteur).

Vienne, dimanche 26 novembre. — « Omer-Pacha a reçu l'ordre d'arrêter les opérations contre la Bessarabie et d'envoyer immédiatement 20,000 hommes à Baklava.

« Rien de nouveau de Sébastopol jusqu'au 16. »

Vienne, dimanche 26 novembre. — « Aujourd'hui, à deux heures, le comte Buol et M. d'Arnim, l'ambassadeur de Prusse à Vienne, ont signé l'article additionnel à la convention austro-prussienne. — Ceci est authentique.

« La Correspondance autrichienne ajoute que cette complète entente des deux grandes puissances germaniques assure aux résolutions proposées par elles, la presque unanimité des voix de la diète, et qu'elle permettra à l'Allemagne d'exercer son influence sur la grande question qui agite toute l'Europe. » — Havas.

On écrit de Kicheneff, le 17 novembre à la *Presse*, de Vienne, que les deux grands ducs Nicolas et Michel peu jaloux de rester dans les rangs de l'armée battue du prince Menschikoff sont arrivés de Sébastopol. On attendait le Czar lui-même au mois de décembre.

On croit néanmoins à Kicheneff qu'Omer-Pacha envahira très-prochainement la Bessarabie et l'on redoute cette invasion. Une proclamation de Dervich Pacha concernant ce mouvement a été répandue dans le pays, mais les autorités russes sont parvenues à la saisir. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

L'église de Nantilly, tout le monde le sait, est entièrement restaurée. Grâce aux soins de M. Joly elle a repris son caractère primitif, elle peut être classée au nombre des plus belles églises de son époque. — Le bas-côté est lui-même réparé, les écussons représentant les degrés hiérarchiques de la puissance de Louis XI sont reproduits avec goût et talent par le pinceau de M. Marchand du Bois-d'Haut.

Mais ce n'est pas tout ce que M. Marchand a fait pour l'ornementation de ce beau monument. — On sait que sur l'un des piliers du chœur était appendu un magnifique tableau représentant saint Louis captif et reposant avec indignation les offres qu'on lui fait d'une couronne alors qu'on lui présente la tête ensanglantée de celui qui la portait.

Ce tableau demandait un pendant; l'autre pilier était nu. — M. Marchand y a attaché, samedi, une belle toile, représentant la *Fuite en Egypte*. Plusieurs connaisseurs admirent la tête de saint Joseph, et les draperies. — Nous croyons que, placée parallèlement au premier, cette œuvre de notre compatriote ne perdra rien de son mérite et de son coloris. P. GODET.

Par décret impérial, daté de Saint-Cloud, le 25 novembre, sont institués :

Président du tribunal de commerce de Saumur (Maine-et-Loire), M. Bruas, en remplacement de M. Boutet-Bruneau.

Juges, au même siège, M. Rallet, en remplacement de M. Lambert fils aîné; M. Gauron (Charles), réélu.

Suppléants, au même siège, M. Daget et M. Dalloux (Sincère), réélus.

#### ARRÊTÉ.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur,

Vu l'art. 23 du décret organique sur la presse, en date du 17 février 1852, et les instructions ministérielles relatives à son exécution,

Arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. Sont désignés pour recevoir, pendant l'année 1855, les annonces judiciaires exigées par les lois pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats, les journaux ci-après, savoir :

Arrondissement d'Angers : le *Journal de Maine-et-Loire*, paraissant tous les jours, le dimanche excepté, et l'*Ami du Peuple*, paraissant une fois par semaine;

Arrondissement de Baugé : le *Journal judiciaire de l'arrondissement de Baugé*;

Arrondissement de Beaupreau : l'*Echo de Beaupreau*;

Arrondissement de Saumur : l'*Echo Saumurois*, paraissant trois fois par semaine, et le *Courrier de Saumur*, paraissant deux fois;

Arrondissement de Segré : le *Mercure Segréen*.

Art. 2. Le prix de l'insertion est fixé, pour tout le département, à quinze centimes la ligne de trente-deux à trente-cinq lettres.

Art. 3. Ampliation du présent arrêté sera adressée aux divers tribunaux, par nos soins, dans l'arrondissement d'Angers, et par celui de MM. les sous-préfets dans les autres arrondissements. Il sera, en outre, inséré au *Recueil-Administratif* et, gratuitement, dans les journaux désignés, dont un exemplaire de chaque numéro devra être envoyé à la Préfecture, au fur et à mesure de leur publication. Fait à l'Hôtel de la Préfecture, le 14 novembre 1854. Le Préfet, VALLON.

Vu et approuvé :

Paris, le 18 novembre 1854.

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, Signé : BILLAULT.

On vient de découvrir, dit-on, dans la paille de maïs et d'avoine d'énormes quantités de sucre et par conséquent d'alcool; aussi, une distillerie de ces matières serait-elle déjà en train de se monter dans la plaine de Saint-Denis. — Havas.

Préfecture du département de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION d'une fourniture de 4,000 kilogrammes de riz de Java.

Le samedi 16 décembre prochain, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur, dans une des salles de la Sous-Préfecture, à l'adjudication de la fourniture de 4,000 kilogrammes de riz de Java, nécessaires au service alimentaire de la Maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges, du règlement du 31 juillet 1852 et de l'échantillon-type, à la Préfecture (troisième division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

BOURSE DU 25 NOVEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 94 25.

3 p. 0/0 hausse 1 60 cent. — Fermé à 71 65.

BOURSE DU 27 NOVEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 53 cent. — Fermé à 94 60.

3 p. 0/0 baisse 65 cent. — Fermé à 71.

## LIQUIDATION GÉNÉRALE

### GRAND DÉBALLAGE SANS CONCURRENCE POSSIBLE,

Hôtel des Voyageurs, à Saumur.

Pour cause de départ forcé, la vente sera terminée jeudi prochain.

Afin que tout se vende, il sera fait un nouveau rabais de 20 p. 0/0

L'immense succès qu'ont obtenu les Gérants, pendant quinze jours à Angers, a engagé les propriétaires de la Liquidation à faire tout vendre à Saumur. Le nouvel inventaire qui vient d'être fait dans les magasins de Paris, donne un résultat de plus de six cent mille francs de marchandises; une partie vient d'être expédiée en cette ville, pour y être vendue avec un nouveau rabais de plus de 40 pour cent au-dessous de la valeur réelle. — La vente a commencé le 24 novembre, pour être terminée le 30 courant.

Voici un aperçu des articles qui seront vendus : Choix considérable de Draperie unie pour paletots et redingotes; — Cuir-laine et nouveauté d'Elbeuf pour pantalons; — Gilets et Cravates; — Mérinos et Cachemires, Stoffs, Valenciennes, Popelines, Ecossais et Tartans pour robes; Châles kabyles 7 et 8/4, Châles tartans, Châles tapis; — Gros de Naples noir et Satins princesses; — Flanelles de santé et Molletons; — Mouchoirs de Cholet pur fil, à 4 fr. 50 la douzaine; — Calicots, Madapolans et Toiles coton, depuis 4 sous. — Dépôt de Couvertures.

Etude de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 11.

### PURGE LÉGALE.

Suivant exploit de Guérin, huissier à Saumur, en date du 25 novembre 1854, enregistré, et à la requête de M. Charles Louvet, maire de la ville de Saumur, député au Corps-Législatif, chevalier de la Légion-d'Honneur, demeurant en cette ville, agissant comme maire de Saumur, lequel fait élection de domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Labiche, avoué à Saumur.

Notification a été faite :

1° A M. le Procureur impérial près le Tribunal civil de première instance de Saumur, en son parquet, sis au Palais-de-Justice de cette ville ;

2° A M<sup>me</sup> Jeanne Alleaume, épouse du sieur Joseph Delhumeau, vigneron, demeurant avec son mari à Saumur ;

3° A M<sup>me</sup> Sidonie Rabouin, veuve de M. Gaston-Auguste Toupelin de la Doilière, ladite dame propriétaire, demeurant à Saumur.

De l'expédition dûment en forme d'un acte fait au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, le 21 novembre 1854, enregistré, constatant le dépôt fait ledit jour audit greffe, par M<sup>e</sup> Labiche, avoué de M. le Maire de la ville de Saumur, de la copie collationnée et enregistrée à Saumur, le 18 novembre 1854, n° 164, case 8, par M. Linacier, de l'expédition d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Leroux, notaire à Saumur, le 1<sup>er</sup> septembre 1854, enregistré, contenant donation à la ville de Saumur, par M. Jean-Denis Touchais, curé de la paroisse de Saint-Serge d'Angers, y demeurant, d'une maison, située à Saumur, place de Nantilly, servant depuis longtemps de presbytère à la paroisse de Nantilly, composée comme suit : 1° au rez-de-chaussée un salon et une cuisine séparés par un vestibule d'entrée, chambre et dégagement derrière la cuisine, salle à manger, office, buanderie, bûcher, lieux d'aisances, cave, cour et jardin; le tout contenant en superficie environ trois ares; 2° au premier étage, trois chambres à cheminée et une chambre froide; 3° greniers sur les appartements du premier étage; cette maison joint au nord la place de Nantilly, au midi et à l'est M. Duveau, à l'ouest le sieur Delhumeau.

Cette donation, qui a été acceptée par M. le Maire de la ville de Saumur, par acte reçu par M<sup>e</sup> Leroux, notaire à Saumur, le 21 octobre dernier, enregistré, a en lieu à la charge par la ville de Saumur, de payer à M. Touchais, donateur, une somme de six mille francs, et de verser à la caisse du bureau de bienfaisance de Saumur, une somme de neuf mille francs; ces deux sommes, formant ensemble quinze mille francs, doivent être payées sans intérêts, ainsi qu'il est dit au contrat;

Avec déclaration aux sus-nommés que ladite notification leur était ainsi faite, conformément à l'article 2,194 du code Napoléon, pour qu'ils eussent à requérir dans le délai de deux mois, à partir de ladite notification, savoir : M. le Procureur impérial, au profit de qui de droit, et les dames Delhumeau et Toupelin de la Doilière à leur profit, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeraient grever les immeubles sus-désignés, et qu'à défaut de le faire dans ledit délai, et icelui expiré, lesdits immeubles passeraient à la ville de Saumur, francs et libres de toutes dettes et charges pour raison d'hypothèques légales non inscrites;

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur impérial que les anciens propriétaires de la maison sus-désignée étaient, outre le donateur :

1° M. Fortuné de Fos, banquier, et M<sup>me</sup> Geneviève Lotheulle, sa veuve, demeurant à Saumur;

2° M. Gaston-Auguste de la Doilière, propriétaire, et M<sup>me</sup> Sidonie Rabouin, sa veuve, demeurant à Saumur;

3° M<sup>me</sup> Marie-Sophie-Justine Gigault de Targé, épouse majeure de M. Jean René Boutillé de Beauregard, propriétaire, demeurant à Saumur;

4° M. Gigault de Targé père, décédé à Saumur;

Et que les anciens propriétaires du jardin dépendant de la maison dont il s'agit étaient, outre le donateur : 1° Joseph Delhumeau, vigneron, et dame Jeanne Alleaume, son épouse, demeurant à Saumur; 2° Joseph Delhumeau, et Jeanne Ratouis, son épouse, père et mère des époux Delhumeau sus-nommés, décédés à Saumur; 3° Jacques Randonin, avoué à Beaupreau, et dame Marguerite Thibault, sa femme;

Avec déclaration, enfin, à M. le Procureur impérial que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions d'hypothèques légales n'étant pas connus de M. le Maire de la ville de Saumur, ce dernier ferait publier ladite notification dans les formes prescrites par la loi.

Fait et rédigé par l'avoué licencié soussigné, le 27 novembre 1854.

(652) Signé : LABICHE, avoué.

### COSTUMES DE CARNAVAL

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GOUIN a l'honneur d'informer qu'elle a un fort beau choix de costumes à vendre à des conditions avantageuses, rue Royale, 24. (653)

### MAISON AVEC BOUTIQUE

Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

### A VENDRE

OU

### A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

### GRAND HOTEL DE LONDRES

Et des Messageries Impériales,

TENU PAR SERGÉ, RUE D'ORLÉANS, 34, A SAUMUR.

Cet hôtel vient de subir de grands changements, et a été meublé entièrement à neuf. — Table d'hôte à 10 heures du matin et à 5 heures du soir. — Salon particulier, grande salle pour banquets ou noces, avec un grand jardin, le tout indépendant de l'hôtel; on loue ces dépendances à volonté.

Dépôt de truffes du Périgord et autres, fraîches et conservées; — pâtés de Strasbourg et Nérac. — Petits pois, haricots verts, fruits, poulardes, gibier de toute espèce, poissons de mer et d'eau douce; fromage de Brie, de Roquefort et Chester, en un mot tout le confortable qui convient pour un bon dîner.

La nombreuse clientèle de l'hôtel met M. Sergé à même d'avoir une très-grande variété dans ses provisions sans cesse renouvelées. Il continue toujours comme par le passé à faire les dîners pour la ville et pour la compagnie; il fournit tout ou partie, selon qu'on le désire. (618)

### HOTEL BUDAN

Quai de l'École et place de la Bilange, à Saumur.

Cet hôtel, le mieux placé sous le rapport des affaires et de l'agrément, est près des voitures. — Le confortable en est connu.

Le magasin de comestibles qui en dépend est toujours des mieux approvisionnés. La cave, l'une des meilleures de France, offre des vins exquis et à des prix modérés. M. Budan ne parle pas du détail de ses comestibles, que tout le monde connaît.

La marée y arrive toujours deux fois par semaine, seulement la position (chaude) du magasin n'en permet pas l'étalage.

Dîners petits et grands au meilleur marché possible, à la ville et à la campagne; peu importe la distance, il transporte son matériel.

Le fameux fromage de Stylton vient d'arriver.

Le dépôt du café Torréfié de Brisset de Bourges prend chaque jour une nouvelle faveur. (641)

EN VENTE, à la Librairie GODFROY, imprimeur, Grand' rue, 4, à Saumur.

### DEVOIR ET BONHEUR

Entretiens avec mes jeunes amies

Par M<sup>lle</sup> D. LESAULNIER, institutrice.

Un gros volume in-12, couverture imprimée, papier fort, glacé. PRIX : 2 francs.

MAIRIE DE VILLEBERNIER (Arrondissement de Saumur).

### A DONNER A FERME

Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1855,

### LES DOMAINES COMMUNAUX

ci-après,

Appartenant à ladite commune,

Consistant en deux prairies, dont l'affermement aura lieu à l'extinction des feux, le 17 décembre prochain, heure de midi, à la mairie de Villebernier, et par les soins de M. le Maire de ladite commune, savoir :

Premier lot d'affermement.

La prairie dite du Grand-Marais, à deux herbes, contenant 4 hectares;

Deuxième lot.

La prairie des Bosses, aussi à deux herbes, contenant 2 hectares 30 ares.

Et pour les renseignements voir le cahier des charges déposé au secrétariat de la Mairie.

Mairie de Villebernier, le 22 novembre 1854.

(654) Le Maire, LIBAUD.

### A VENDRE

Par adjudication,

En totalité ou en deux lots,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, le lundi 4 décembre 1854, à l'heure de midi,

Un TERRAIN, sur lequel il existe déjà quelques constructions, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Baras et à ses enfants, situé à Saumur, rue de Bordeaux ou du Pont-Fouchar, contenant environ 16 ares 50 centiares et joignant d'un côté la maison de M<sup>me</sup> veuve Brault, d'autre côté celle de feu M. Giraud, au levant le jardin de M<sup>me</sup> Toché. (626)

### A LOUER

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LINACIER, rue Bodin. (595)

### AVIS.

Il a été perdu, samedi dernier, dans les rues de la ville ou dans les cafés, 4 billets de banque de 1,000 francs chacun. Ceux qui les auraient trouvés sont priés de les rapporter au bureau du journal; il y aura bonne récompense. (655)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

En détail

ET PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 3 décembre 1854, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire

à Saumur,

### UNE PROPRIÉTÉ

Située aux Rivières, commune de Saumur, route de Saumur à Varrains, à 1 kilomètre de Saumur, consistant en :

MAISONS, CAVES, COURS, JARDINS, VIGNES, TERRAINS propres à bâtir et au jardinage.

Cette propriété, contenant en superficie 1 hectare 34 ares 66 centiares, sera divisée en 8 lots, ayant tous une façade sur la route de Saumur à Varrains et aboutissant au chemin du pont de Chacé, ou du steeple-chase.

S'adresser à M. COULOMBU, propriétaire des biens à vendre, demeurant dans la maison,

Ou audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (647)

On demande un CLERC.

S'adresser au bureau du journal.

### A AFFERMER

Pour entrer immédiatement en jouissance

LE MOULIN DE BRON,

(5 paires de meules, système anglais), Avec tous ses accessoires en bluterie, joli logement de maîtres et de domestiques.

Situé commune du Coudray-Macourard, à 12 kilomètres de Saumur.

S'adresser à M. Adolphe OLLIVIER père, à Doué. (624)

### GRÉAUD, M<sup>d</sup> Bonnetier,

Rue St-Jean, 22, à Saumur,

Fait savoir aux Dames qu'il tient un dépôt de CORSETS SANS COUTURE, première qualité, depuis 5 francs jusqu'à 15 francs pièce.

Il fait savoir aussi qu'il fait fabriquer les CHEMISES D'HOMMES à des prix très-modérés. (586)

### AUX DEUX CITRONS.

Comestibles du Midi. — Epicerie fine.

PELLISSIER, place de la Bilange, à Saumur. (599)

### AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph<sup>en</sup> à Cambray, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange; à Angers, ph<sup>en</sup> Ménière. (475)

Saumur, P. GODET, imprimeur.